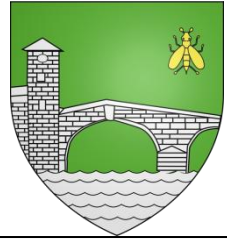




Le Petit Montvertipontain



Mairie du Pont de Montvert



n°5 (juin-juillet-août 2015)

Le mot de Cathy Blaclard et Gilly Mac Hugo, conseillères municipales

Chaque année, à la même époque, revient la question du fleurissement du village. Quoi de mieux, en effet, qu'une jolie balconnière de géraniums, qu'une façade de maison ornée de jolies roses trémières, de parterre de pensées ou autre anthémis pour donner aux gens l'envie de flâner dans nos rues et de s'y arrêter. Alors, comme chaque année, nous mettons tout en œuvre pour proposer un écrin au village, pour que les personnes qui ont la gentillesse de venir nous voir et visiter notre village aient envie d'aller voir plus loin, d'aller à la rencontre des gens et des lieux, de la nature et de notre patrimoine.

C'est tout à fait sans prétention et avec de faibles moyens que nous y parvenons ; mais nous n'y arriverions pas sans la bonne volonté des habitants, qui, par leur dévouement notamment en ce qui concerne l'arrosage, contribuent à rendre cela possible. Nous tenons donc à les remercier vivement pour cette implication et tout particulièrement Lyne Mersadier, Madina Gayrbekov ainsi que les commerçants du quai.

C'est pourquoi l'envie d'aller plus loin nous amène à proposer pour l'année prochaine un concours d'embellissement du village, impliquant tous ceux qui souhaiteraient fleurir leur balcon ou devant de porte. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'avancée de ce projet.

Cathy Blaclard, Gilly Mac Hugo et l'équipe municipale

De nouveaux moyens de communication

Le site internet de la commune : <http://www.termstayinlepontdemontvert.fr>

La liste de diffusion : mairiedupontdemontvert@orange.fr

Compte Facebook : <https://www.facebook.com/pages/Le-Pont-de-Montvert/782129725206106>



Évènements

Les communes nouvelles ! Qu'elles sont ?

En France, le statut de commune nouvelle a été créé par l'article 21 de la *loi n° 2010-1653 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales*, et est destiné à favoriser à nouveau le regroupement de communes. L'objectif de la *loi n° 2015-292 du 16 mars 2015 relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes*, est de faciliter la création de communes nouvelles en instaurant un pacte financier qui garantit pendant trois ans le niveau des dotations de l'État aux communes fusionnant en 2015 ou 2016. La *commune nouvelle* est une collectivité territoriale qui se substitue à plusieurs communes contiguës. Celles-ci subsistent sous forme de « communes déléguées » reprenant le nom et les limites territoriales de l'ensemble des anciennes communes dont la commune nouvelle est issue, sauf délibération contraire du conseil municipal de la commune nouvelle. Le Conseil municipal de la commune nouvelle a donc la maîtrise du maintien ou non de ses diverses communes déléguées.

A l'initiative du maire Alain Jaffard et de son conseil municipal, la commune du Pont de Montvert a sollicité Jean-Paul Velay, maire de Saint Maurice de Ventalon et Jean-Pierre Allier, maire de la commune de Fraissinet de Lozère, afin d'engager une réflexion sur le sujet. Voici en substance, par l'envoi d'un courrier, les éléments avancés :

Nos trois communes possèdent une géographie, une économie, une histoire et une culture communes :

- s'étendant sur les massifs du Mont Lozère et du Bougès de part et d'autre du Tarn, notre territoire constitue l'essentiel du sud du massif du Mont Lozère et constitue une entité géographique très homogène entre le versant nord du Lozère, les plateaux calcaires des Causses, les Cévennes schisteuses.

- des activités économiques communes

- l'agriculture et notamment l'agropastoralisme honoré par l'UNESCO, l'apiculture,
- le tourisme,
- les services à la population, les commerces et l'artisanat autour du chef lieu du Pont de Montvert.

- Quant à l'histoire et la culture, ce sont celles des cathares puis des Cévennes Huguenotes, celles de la résistance....

Tous ces éléments de fond se retrouvent dans la vie de nos communes.

- la première preuve est donnée par les quartiers de Plaisance, Le Pré du Moulin, Le Viala qui ne sont que des entités d'un même pôle urbain autour des services et commerces existants au bourg du Pont. La limite entre les communes est totalement artificielle.
- de facto ce sont des équipements communs en termes :
 - de voirie (la Destourbe, la VC 10 à la Baraquette,...)
 - d'AEP (SIVU du Haut Tarn)
 - station d'épuration du Pont de Montvert
 - culturels : temple, église et cimetières du Pont de Montvert
 - services publics: bibliothèque, poste, gendarmerie, maison médicale,
 - éducatifs avec l'école de l'Estournal
 - sportifs et loisirs : stade, salle polyvalente, baignade estivale,....
 - Les équipements portés par la Communauté de Communes, crèche, maison des services publics, sont principalement au service des résidents et visiteurs de nos trois communes.



Évènements (suite)

- Enfin la vie sociale est commune. Les associations, où que soit leur siège, ont une activité ouverte aux résidents de nos trois communes.

Pour tous ces motifs, le conseil municipal du Pont de Montvert estime anachronique de vouloir conserver trois communes différentes.

Nous pouvons aborder d'autres aspects plus administratifs :

- il est clair que l'Etat pousse à de tels regroupements et mutualisation et que les communes qui s'engageront dans cette voie seront moins pénalisées en matière de dotation financière,
- le poids d'une nouvelle commune sera plus important face aux nouvelles collectivités qui se dessinent, la région notamment,
- ce poids sera également plus important en termes de représentativité dans les futures intercommunalités.

C'est pourquoi, le conseil municipal du Pont de Montvert considère qu'il faut œuvrer dans ce sens là et a proposé d'adresser une invitation à l'ensemble des habitants des trois communes à participer à un débat public, afin d'éclairer les débats et décisions futures ce thème. Celle-ci aura lieu le **mercredi 5 août à 20h30 à la salle polyvalente** de la Maison du Mont Lozère au Pont de Montvert. Venez nombreux !

Informations utiles / Dates à retenir !

Du mercredi 8 juillet au vendredi 14 août 2015 : Baignade surveillée de 15h00 à 19h00 sous le Pont de Montvert. Ouvert à tous.

Mercrèdi 5 août 2015 à 20h30 : réunion publique sur « les communes nouvelles », salle polyvalente du Pont de Montvert.

Tour de l'Horloge : une souscription publique a été lancée par la municipalité avec la Fondation du Patrimoine. Si vous le souhaitez, vous pouvez contribuer à sa rénovation. Contact : mairie du Pont de Montvert.

Samèdi 8 août 2015 à partir de 17h00 : Marché nocturne sur le quai du Pont de Montvert. Venez nombreux !

La maison Martin est à vendre ! Son prix : 87 000 € : si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, prenez contact avec Stéphan Maurin au 06-03-86-80-21.

Permanences mairie (équipe municipale) : sur rendez-vous au 04 34 09 06 10.

Ouverture mairie : lundi : 9h30/12h00, mardi 9h/12h00, mercredi 9h/12h00 et 14h/17h00, jeudi : 9h/12h00, vendredi 9h30/12h00 et permanence urbanisme.

Déchetteric : mercredi 9h00/12h00 ; 14h00/17h00 et samedi 9h00/12h00 (juin, juillet et août).

Mairie : l'équipe municipale vous informe qu'un défibrillateur sera à votre disposition prochainement dans le hall d'entrée de la mairie. En attendant, il se trouve à la pharmacie.



Les associations ont la parole !



Bilan du septième festival des métiers d'art les 10, 11 et 12 juillet 2015 au Pont-de-Montvert !

À l'occasion de cette 7^{ème} édition du festival, plus de 75 créateurs ont répondu présents, dont plus des deux tiers nouveaux sur la manifestation. L'association Art in Fiera, jumelée depuis 2009 avec l'AMAC, a également répondu présente avec 11 créateurs italiens exposants au Pont-de-Montvert !

L'AMAC – Association des métiers d'art en Cévennes – a également accueilli cette année 23 créateurs labellisés Ateliers d'Art de France. Dans une démarche de qualité, l'association est également labellisée Ateliers d'Art de France depuis décembre 2012, pour toutes les actions menées par celle-ci depuis sa création.

Une année de préparation a été nécessaire pour recevoir un public nombreux : prise de contacts avec les créateurs français et étrangers, promotion de la manifestation, communication, organisation technique et logistique, partenariats avec les associations locales, installation des navettes et parkings, plan de village, inscriptions aux ateliers, ...

L'association des métiers d'art en Cévennes, la mairie du Pont-de-Montvert, l'office de tourisme et les habitants ont contribué au succès de cette manifestation dû en grande partie à l'accueil réservé par le village !

Dès le vendredi, caves, garages, porches, anciennes échoppes d'artisans, ... gracieusement mis à disposition par les habitants du village, se sont ouverts et se sont animés comme par enchantement, prêts à recevoir le public ! Pour les visiteurs, une découverte excitante et pour les Pontois une surprise, voire une révélation, celle de la face inconnue de toutes ces maisons côtoyées tous les jours et métamorphosées pour l'occasion en lieux vivants.

Cinquante-neuf ateliers ont été proposés au public et près de 300 personnes, adultes et enfants y ont participé. C'est ainsi que plusieurs milliers de visiteurs ont été accueillis sur les trois jours de la manifestation !

Cette 7^{ème} édition a été parrainée par l'artiste Carolo Sculpture. Cette artiste, qui réalise des sculptures originales dans une matière peu commune, de la bouse de vache, a été très heureuse d'exposer et de découvrir le village du Pont de Montvert.

Cette fabuleuse valorisation de savoir-faire multiples a été complétée par d'autres animations : les jeux d'Ophélie de l'association Libellule, les D'accord Léone qui ont déambulé dans le village, la compagnie faux mouvement avec sa danse jonglée, ...

Une manifestation qui, au-delà de la découverte originale du village, valorise le territoire et fait découvrir des métiers qui peuvent y vivre en harmonie !





Les associations ont la parole !



L'Entente ASTT Florac / EC Le Pont de Montvert et son tournoi de football à six : un véritable succès !



Ce samedi 4 juillet avait lieu le traditionnel tournoi de football de sixte estival, organisé par l'Entente ASTT Florac/EC Le Pont de Montvert. Plus de 11 équipes étaient présentes à ce tournoi, marqué par la chaleur et l'esprit de convivialité qui régnaient autour du stade de Prat del Bletch. Sous la houlette d'Olivier et Frédo, accompagnés par une grande partie de l'équipe vétérans, ce tournoi a été un véritable succès. Peu importe le classement, tous les joueurs présents ont souligné l'excellente ambiance installée autour du carré vert, notamment par l'obligation faite à chaque équipe d'avoir dans ses rangs un enfant de plus de 10 ans ou une demoiselle.

Les organisateurs pouvaient également se satisfaire de la présence de deux équipes féminines pontoises, que bon nombre de spectateurs encourageaient. En fin de journée, la remise des récompenses, en présence d'élus du Pont de Montvert, des maires de Saint Maurice de Ventalon et du Pont de Montvert et de la présidente du conseil départemental, Sophie Pantel toujours fidèle au club, clôturait une journée bien remplie. Chaque participant pouvait alors se restaurer autour d'un bon repas et refaire les matchs de la journée. Adressons tout de même nos félicitations aux deux finalistes, qui ont joué dans un excellent état d'esprit, avec d'un côté les hommes de Stef Labeaume et de Momo Brégou (« l'auberge espagnole ») et de l'autre les protégés de Vincent Pibarot (« tout est dans les gênes »). Rendez-vous l'année prochaine à tous ces footeux, en essayant de faire tout aussi bien que cette année !



Pour information : les joueurs intéressés par la pratique du football (catégories jeunes et vétérans) doivent se manifester auprès de Stéphane Maurin (06-03-86-80-21) afin de récupérer les documents nécessaires (licence, autorisation, équipement).



Culture

Malgré une météo déprimante TOTAL FESTUM s'est bien tenu !

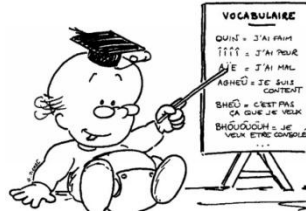
Voilà un mois que le village de Pont-de-Montvert, aux couleurs rouge et or, se préparait pour le Total Festum mis en place il y a déjà dix ans par la région Languedoc Rousillon et hautement soutenu depuis six ans par la municipalité et Sophie Pantel, conseillère départementale. Mais voilà que depuis quelques jours, une météo déprimante pour les organisateurs de l'A.D.Oc, s'annonçait et pourtant il fallait préparer les installations puis envisager les aménagements possibles, les annulations, etc, etc... Cependant, vendredi tout pouvait démarrer puisque la majorité des animations étaient à l'intérieur. A 15h, le conte présenté par Miriam Baffie s'installait à l'école, devant des petits yeux curieux et des oreilles attentives ; à 17h, l'orage se déclarait et obligeait les organisateurs à changer le lieu du bal pour les enfants animé par les Bourruts ; dans la salle polyvalente, beaucoup de plaisir pour les petits, qui sous les conseils de la maîtresse de bal, passaient sans peine de la polka, aux scottichs, aux farandoles, à la danse de l'ours et à l'incontournable brise pied. En soirée le bal était ouvert à tous les publics.

Le lendemain samedi, de bonne heure, le temps malgré des prévisions pessimistes virait au beau, donnant un peu de baume au cœur des organisateurs et comme prévu, le quai voyait s'installer les artisans du savoir faire, aux côtés d'écrivains, d'éditeurs alors qu'aubois et boudègas de La Masca égrenaient les premières notes et déambulaient, accompagnés des danseuses sur échasses. L'ambiance était donnée, le ciel tenait promesse et Monique Burg pouvait s'installer pour démarrer sa prestation contée ; deux heures plus tard le Duo Calèu commençait à dévoiler ses premières créations « Fòra dralhas » devant un public qui avait rempli la salle et savourait la poésie, les voix de Céline et d'Hervé, la chaleur des mots. Pas très loin, à la salle polyvalente, une autre équipe était au travail autour de Monique et Julien pour mettre en place le repas autour d'un aligot. Tout allait pour le mieux quand subitement en un quart d'heure le « Trou de la Dame » prit la couleur ébène et, sans avertir, laissa échapper une pluie raide accompagnée de grésil.

Pas d'affolement là-haut dans la salle mais en bas dans la rivière, Stéphane se démenait pour protéger les divers éléments destinés à l'embrasement et au feu d'artifice. De leur côté, Christophe Binot le sonorisateur, Alain Pantel le metteur en scène du spectacle tant attendu « Lo Chaple 14/18 », Marie-Jo et Yves Commandré paraient au plus pressé. L'angoisse dura deux heures lorsque Alain donna le signal : il fallait tenter le tout pour le tout et finalement ce fut un bon choix qui permit aux deux cent cinquante personnes présentes de découvrir cette création qui est une œuvre collective avec vingt acteurs du cru, habillés par les costumes de Laurence Magnanelli et de Stéphan Maurin et l'équipe de Bleu Horizon, soutenus par les diapos de Jacky Dédet, les lumières de Jean Marc Isnard et les bruitages insérés par Christophe Binot. Un moment grave, très fort, joué avec les tripes pour ces amateurs, qui a fait l'unanimité au vu des applaudissements appuyés et des échanges. Soudain une fusée traversa la nuit ; le feu était parti et La Masca lançait le bal.

Il ne restait plus qu'à attendre le lendemain pour la dernière journée consacrée à la randonnée mais lorsqu'à midi, le tonnerre résonna sur le Ron du Chastel et que la pluie se mit à tomber de plus en plus drue, il fallut se faire une raison : la rando « lumières et paysages » serait annulée. Il restait encore l'exposition du CIRDOC « Lengas de guèrra », déployée dans le temple de Pont-de-Montvert, qui ouvrait de nombreux échanges et donnait à chacun des éléments de réflexion qu'on n'avait jamais voulu trop montrer. Finalement un bon cru, un président de l'A.D.Oc heureux de ce challenge et fier qu'un média régional (Radio Lengadoc) soit présent.





Enfance / Jeunesse

La fête de l'école : Le samedi 27 juin, tous les élèves de l'école de l'Estournal se retrouvaient pour un moment important pour eux, ainsi que pour leurs parents : la fête de fin d'année. Rendez-vous était donné, à 16h30, à la salle polyvalente, pour le spectacle, dont le thème principal était celui de la biodiversité, avec le loup mis à l'honneur. En effet, tout au long de l'année, les écoliers et leurs enseignants ont travaillé sur la biodiversité, dans le cadre du projet « Eco-Ecoles ». Les spectateurs ont donc eu plaisir à regarder et écouter les enfants : histoire de loup inventée et racontée par les plus petits, abécédaire autour des oiseaux, mais aussi pièce de théâtre par les plus grands, mettant en scène un conseil municipal traitant de la problématique du retour du loup dans nos communes. Enfin, tous les enfants se sont regroupés pour la chorale, interprétant des chants variés pour le bonheur de la salle polyvalente, comble pour l'occasion. Ensuite, les élèves ont présenté leur « sentier nature », situé derrière l'école et qui, à l'aide de différents panneaux, permet de présenter toutes les espèces animales et végétales existant à proximité de l'école. Enfin, un délicieux repas clôturait cette belle journée : cochon grillé et pommes de terre, puis desserts préparés par les parents... De quoi régaler les nombreux participants ! Le maire du Pont de Montvert, Alain Jaffard, accompagné des élus du SIVU, remettait des calculatrices aux élèves de CM2 qui partiront l'année prochaine en 6^{ème}. Il se réjouissait du nombre croissant d'élèves fréquentant l'école publique et remerciait l'ensemble des membres du SIVU pour l'efficacité du travail accompli concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et l'équipe enseignante, le personnel communal ainsi que les parents d'élèves pour leur implication au service de la jeunesse.



Concert de l'EDML : le vendredi 5 juin, à la salle polyvalente du Pont de Montvert, les apprentis musiciens accompagnés de leurs professeurs André Van Thienen et Fabrice Bony, donnaient un concert de qualité partagé avec les familles et les proches. Devant un nombre important de spectateurs, les élèves de l'école départementale de musique ont pu montrer l'étendue de leurs progrès et du travail effectué tout au long de l'année scolaire. Il y en avait pour tous les goûts : guitare, batterie, piano ! Un grand merci aux enseignants de l'EDML ainsi qu'à cette jeunesse musicienne qui reprendra les cours dès le mois de septembre prochain.

Remerciements

Merci à Jeannot ! : La municipalité du Pont de Montvert tenait à remercier chaleureusement Jeannot Mazoyer pour la réalisation de la porte du four à pain, place de l'église. Ce dernier, généreusement offert par Jean Camus, il y a quelques années déjà, va retrouver son lustre d'antan. Personne modeste et serviable, Jeannot Mazoyer méritait cette juste reconnaissance.

